

N° 2011-120

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **vendredi 29 avril 2011** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION	
Date	22/04/2011
Affichage	22/04/2011

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	21	12

THEME : **URBANISME 2**

OBJET : ANNULATION
DELIBERATION DU 27 JUI 2008
POUR LA MISE EN VENTE DU PLAN
LOCAL D'URBANISME

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

DAERDEN Francine pouvoir à PONSART Marie-Hélène
MUSSON Pascal pouvoir à CIRIO Raymond
NICOLOSO Alain pouvoir à PEYTHIEU Eric
CODURI Laetitia pouvoir à GUIGLI Catherine
JALADE Jacques pouvoir à PROREL Alain
BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed
DAVANTURE Bruno pouvoir à BRUNET Pascale
ESCALLIER Karine pouvoir à SEZANNE Philippe

Absents-Excusés :

DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, NICOLOSO Alain, CODURI Laetitia, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, ESCALLIER Karine, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin, PEYTHIEU Eric

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Aurélie POYAU

Par délibération en date du 27 juin 2008, le conseil municipal a décidé d'accepter la mise en vente du Plan Local d'Urbanisme, approuvé le 14 avril 2007, mis en révision et modifié le 11 février 2008 sous forme de DVD et d'accepter de retenir l'imprimerie « REPROTEC » pour reproduire ces documents.

Aujourd'hui, en raison des nouvelles technologies, la reproduction d'un DVD peut être réalisée directement par le service de l'urbanisme à titre gratuit.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'accepter l'annulation de la délibération en date du 27 juin 2008.
- D'accepter que la reproduction d'un DVD du Plan Local d'Urbanisme soit réalisée par le Service de l'Urbanisme à titre gratuit.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 29

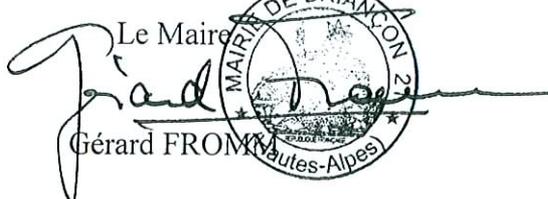
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire

Gérard FROMM


TRANSMIS LE 3 - MAI 2011

PUBLIÉ LE 3 - MAI 2011

NOTIFIÉ LE